Plan Local d'Urbanisme
VILLE DE GONESSE
Mise en compatibilité N°1

GONESSE
ville de cultures

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- Recul d'implantation
- Linéaire de commerces
- 500 mètres autour des gares RER
- 800 mètres autour des gares
- Espace boisé classé
- Emplacements réservés
- Front urbain intangible au titre du SDRIF
- orientation d'aménagement et de programmation
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limité

LEGENDE PLAN DE ZONAGE

- 1AUtdg3
- 1AUgp, 1AUtdg1, 1AUtdg2, 1AUi
- N, Ng, Nj, Np, Nu
- UA, UAcdt
- UC, UCcdt
- UF, UFh
- UG, UGa, UGb, UGc, UGcdt, UGx
- UI, UIa, UIc
- UPa, UPc, UPg
- UPg

0 500 m